

La Fenêtre

Bulletin municipal de Sainte Eulalie en Royans Été 2020

Aulayennes et Aulayens.

En cette période sanitaire très préoccupante et inédite que nous vivons depuis le début de l'année et ou nous devons encore rester vigilant, j'espère que vous allez bien !

Les conséquences de ces événements, nous ont conduit conformément à l'ordonnance du gouvernement à reporter l'installation officielle du conseil.

Ainsi entre le 15 mars date du premier tour de scrutin des municipales et fin mai, Alain Revol et l'équipe sortante ont joué les prolongations pendant la période du confinement.



Un décret du gouvernement a retenu le 18 mai pour la prise de fonction des conseils municipaux élus dans leur ensemble au premier tour, avec la possibilité de se réunir entre le 23 et le 28 mai.

Nous nous sommes réunis le jeudi 28 mai à la salle des associations pour procéder au vote officiel du maire et des adjoints, ont été élus MARTINI Gérald 1^{er} adjoint, WODARCZAK Franck 2^{ème} adjoint, ROMÉY Thierry 3^{ème} adjoint.

Tous les élus et moi-même tenons à vous adresser nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée par votre scrutin en élisant, dès le premier tour, les représentants de la liste que je conduisais intitulée "Vivons bien notre village".

Nous avons fait une première réunion du conseil municipal pour constituer les différentes commissions.

Concernant le conseil communautaire, nous avons dû attendre le deuxième tour des élections le 28 juin et la mise en place des conseils municipaux de la communauté de communes Royans Vercors.

L'élection a eu lieu le 16 juillet dernier à la salle des fêtes "LA PARENTHÈSE" de St Jean en Royans, avec la réélection de Pierre-Louis FILLET à la présidence.

Avant de terminer, je souhaite rendre un hommage à Alain Revol notre maire sortant, et le remercier pour son investissement et son dévouement pour la commune pendant ces 6 dernières années. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Voilà, la nouvelle équipe est en place et pleine d'énergie pour aborder le mandat et nous comptons aussi sur vous pour bien vivre notre village !

En attendant, je vous invite à prendre soin de vous en respectant rigoureusement les gestes barrières qui sont le seul remède pour l'instant.

Olivier TESTOUD



Tout le monde peut assister aux réunions du conseil municipal (sauf cas exceptionnel : réunion annoncée à huis clos). Le public ne peut intervenir que si le conseil l'y autorise et lui octroie un temps de paroles.

Le nouveau conseil municipal.

M. Le Maire: Olivier Testoud
 1er adjoint: Gérald Martini
 2ème adjoint: Franck Wodarczak
 3ème adjoint: Thierry Romey
 Les conseillers(es):
 Emmanuelle Benistand-Hector
 Nathalie Chabal
 Anne-Laure Coindre
 Gaëlle Curtet
 Victoria Romey
 Gersande Vassieux
 Jérémy Beaulieu
 Christophe Bellier
 Jean-Pierre Lacour
 Julien Jarrand-Martin
 Damien Monnet

Les commissions municipales:

Administratif, personnel communal, finances:

Testoud Olivier
 Wodarczak Franck
 Romey Thierry
 Bellier Christophe

Communication, cérémonies, politique sociale et école:

Martini Gérald
 Romey Victoria
 Coindre Anne-Laure
 Chabal Nathalie
 Curtet Gaëlle
 Vassieux Gersande
 Monnet Damien
 Benistand-Hector Emmanuelle

Gestion des déchets:

Wodarczak Franck
 Romey Thierry
 Testoud Olivier
 Curtet Gaëlle

CCAS:

Martini Gérald
 Coindre Anne-Laure
 Curtet Gaëlle
 Monnet Damien
 Romey Victoria
 Benistand-Hector Emmanuelle

Bâtiments communaux:

Romey Thierry
 Testoud Olivier
 Jarrand-Martin Julien
 Monnet Damien
 Beaulieu Jérémy
 Bellier Christophe

Réseaux humides et sec:

Testoud Olivier
 Wodarczak Franck

Voiries:

Wodarczak Franck
 Testoud Olivier
 Jarrand-Martin Julien



Le personnel municipal:

Eloïse André: adjointe administrative, à remplacé Valérie Calvi. Elle occupe ses fonctions depuis le 1er juin. Nous profitons de ce petit journal pour remercier Valérie pour son professionnalisme au secrétariat. Elle a fait le choix de laisser son poste en mars dernier pour donner un nouvel élan à sa carrière. Nous lui souhaitons bonne chance et réussite dans cette nouvelle aventure.

Audrey Culie: Adjointe territoriale d'animation, chargée de la cantine et du périscolaire

Damien Perriat: Adjoint technique territorial

Le bénévolat est devenu une chose rare, cependant au plus fort de la crise sanitaire, quelques "petites mains" ont réalisé des masques en tissus réutilisables pour équiper tous les habitants de Sainte Eulalie. Nous tenons à les remercier vivement pour le travail formidable qu'elles ont fait.



Chambres d'hôtes l'épicerie

François et Monique Chéret

55 avenue du Vercois

26190 Ste Eulalie en Royans

04 75 47 78 48 ou 07 86 07 66 13

epicerie.francois@orange.fr

http://www.chambres-hote-epicerie.com

Le "Gite à la noix",

725 Les Lamberts, 26190 Sainte-Eulalie-en-Royans



Qui sommes nous?

Aurélie, professeure d'escalade et encadrante dans un chantier d'insertion **Seb**, guide de haute montagne et alpiniste au Groupe Militaire de Haute Montagne (GMHM) **Suzon et Colin**, deux jeunes enfants.

Nous avons décidé de ralentir nos rythmes de vie en nous installant dans un environnement calme de pleine nature. Dans ce lieu proche des activités qui nous passionnent, nous avons pu créer un

espace de vie dans lequel nous nous sentons bien, avec l'envie de l'ouvrir et le partager! Nous avons voulu créer un environnement cohérent avec nos valeurs, alliant : accueil, relations sociales, sport de montagne et vie familiale.

Email: info@gite-a-la-noix.com , site web: <https://www.gite-a-la-noix.com/>

Téléphone: 06 74 57 86 81 / 06 67 69 79 52



Cascade blanche

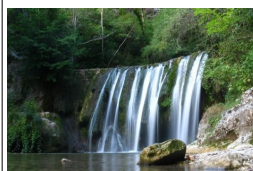
L'association existe depuis 2009 et a pris le relais du club des aînés

Comme chaque année, début janvier, nous nous sommes retrouvés pour la dégustation de la galette des rois, cette première rencontre permettant à chacun de renouveler son adhésion qui est de 13 euros.

Ensemble nous avons pu échanger sur les projets à venir: repas raviolés, voyage, pique-nique, sortie restaurant, monnaie, atelier foie gras.

La crise sanitaire arrivant en mars, nous avons annulé notre assemblée générale et les activités prévues ce premier semestre.

Nous espérons pouvoir nous retrouver début septembre dans de bonnes conditions.



L'association compte une cinquantaine d'adhérents pour la moitié habitants Ste Eulalie et pour les autres les communes environnantes.

Si vous avez envie de partager de bons moments de convivialité et d'échanges n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Les rencontres ont lieu le premier vendredi de chaque mois de 14h30 à 18h à la salle des associations au-dessus de la mairie. (Jeux de cartes ou autres, pétanque etc...)

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition gratuite de cette salle.

Contacts:

J. Maret O4 75 48 68 44 / joelle.maret26@orange.fr

A. Brétière O4 75 48 68 54 / a.bretiere@gmail.com

ACCA de Ste Eulalie en Royans et AICA des Goulets.

Depuis 2018, l'ACCA de Ste Eulalie et l'ACCA d'Echevis ne font plus qu'une sous le nom de AICA des Goulets, elle compte une cinquantaine de chasseurs.

En juin notre président Olivier Testoud a démissionné suite à son élection au poste de maire de la commune. Etant donné que nous n'avons pas le droit de faire une assemblée générale par rapport au Covid, c'est donc le vice-président Michel Bourron qui le remplace dans ses fonctions jusqu'à la prochaine assemblée générale prévue en mai 2021.

Comme chaque année, en accord avec les agriculteurs nous nous efforçons de limiter au maximum les dégâts causés par les sangliers dans les cultures par la pose de clôtures électriques et l'organisation de battues.

Cette année à cause du Covid, nous n'avons pas pu organiser nos festivités habituelles: concours de pétanque, méchoui et vide grenier.

Nous espérons vous retrouver en janvier 2021 pour le traditionnel boudin à l'ancienne.

L'APE (association des parents d'élèves)

Dans notre village, l'école est un élément crucial pour la dynamique de la commune. Elle accueille une trentaine d'élèves issus de Ste Eulalie, Echevis et Pont en Royans, répartis dans 2 classes, du CP au CM2. Dans les années 90, afin de permettre aux élèves de bénéficier d'une ouverture vers l'extérieur de l'école, et pour pouvoir ouvrir la cantine, une association a été créée, réunissant l'ensemble des parents d'élèves, les professeurs des écoles et la commune.

Cette APE a depuis permis aux élèves d'apprendre le ski de fond, de partir en voyage scolaire tous les 2 ans, d'aménager la salle d'étude pour y faire un coin bibliothèque, de financer des meubles de rangements pour le matériel de sport, de mettre à disposition 4 ordinateurs pour que nos enfants s'initient à l'informatique, d'offrir aux CM2 un petit quelque-chose pour leur entrée au collège etc. Toutes ces initiatives n'auraient pas pu être réalisées sans cette structure associative très importante pour la vie de l'école et du village. L'APE organise également la fête de l'école, qui marque habituellement la fin de l'année scolaire et quelques ventes groupées, pour permettre aux habitants l'achat de produits de qualité tout en apportant des financements aux projets des enfants. Elle a également essayé de nouvelles activités, en participant au marché de Noël organisé par le Pied de Nez, ou encore une matinée de fabrication de nichoirs et mangeoires pour accueillir les oiseaux dans nos jardins. Ces événements sont à chaque fois des moments conviviaux, cherchant à réunir l'ensemble des habitants de notre village.

La commune participe tous les ans au budget de l'association, et nous la remercions chaleureusement pour son investissement aux côtés des parents.

Depuis 2 ans, c'est une petite équipe dynamique qui a pris le relais d'Emmanuelle Benistand et des autres parents investis jusque-là au sein du bureau :

- Manon Chevalier, maman de Jonas et Violette Billet (CE2 et CP), Présidente,

- Laure Mandier, maman de Marion (CE2), Trésorière,

- Victoria Romey, maman de Mickaëla et Benjamin (CE1 et CP), Vice-trésorière,

- Jérémy Beaulieu, papa de Corentin (CE2), Secrétaire,

Comme toujours, l'APE accueille avec plaisir toutes les bonnes volontés en cette rentrée scolaire un peu particulière.

L'Assemblée générale aura lieu le vendredi 4 septembre à 20h à la salle des associations. Elle sera l'occasion de présenter le bilan moral et financier, et d'élire le nouveau bureau. La présidence est à pourvoir ! Avis aux candidat.e.s !

Guide pratique.

Mairie: Heures d'ouvertures au public:

Lundi et mardi de 13 h à 18 h.

Jeudi de 9 h à 12 h.

Vendredi de 13 h à 17 h 30.

Mail : commune-ste-eulalie-en-royans@orange.fr

Site Internet: <https://sainte-eulalie-en-royans.fr/>

Page Facebook: <https://www.facebook.com/SainteEulalieEnRoyans/posts/>

Mr Le Maire, Olivier Testoud: 06 70 88 57 91

Le 1er adjoint, Gérald Martini: 06 09 85 45 69

Le 2ème adjoint, Franck Wodarczak: 06 78 19 41 51

Le 3ème adjoint, Thierry Romey: 06 07 90 41 21

Téléphone du secrétariat: 04 75 48 68 87

Avec les beaux jours, la vie en communauté est parfois amenée à être bruyante, les soirées barbecue, le bricolage, jardinage bruyant, (tondeuse, tronçonneuse, etc.)... nous comptons sur la compréhension de chacun et que les horaires ci-joints soient respectés:

Les jours ouvrables: 8h30-12 h / 14 h-19 h

Les samedis: 9 h-12h / 15 h-19 h

Les dimanches et jours fériés: 10 h à 12 h. (Horaires fixés par arrêté préfectoral.)

Devant la recrudescence des "rodéos" moto ou auto dans le village, la mairie prévient la gendarmerie.

la commune se tient à la disposition de chacun pour tout renseignement.

la déchèterie de St Laurent est à votre disposition :

Zone artisanale. 26190 SAINT LAURENT EN ROYANS

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

(fermée les dimanches et jours fériés)

Téléphone : 04 75 48 52 38

Tarifs de location de la salle des associations.

75 € la journée

90 € pour 2 jours consécutifs

130 € le 31 décembre et le 1er janvier

30 € la demi journée.

Vous devrez signer une convention de location et un état des lieux avant et après location.

Cette salle est utilisée pour la cantine des enfants de l'école. Il est donc très important de respecter les consignes d'utilisation. Ce lieu est strictement non fumeur et "vapoteur".

Les travaux en cours

Les travaux d'aménagements des entrées du village ont pu



reprandre, la facture s'élève à 353 424 euros, subventionnés à hauteur de 302 687 euros, soit un reste à charge pour la commune de 50 737 euros.

Ils vont permettre

un accès sécurisé à la zone des Truchons où seront construites quelques maisons individuelles ainsi que la M.A.R.P.A.

Direction Saint Laurent la chicane devrait ralentir la circulation, l'espace détente sera restauré avec un banc et des jardinières fleuries.

le surpresseur des Lamberts est en fonction, il était devenu nécessaire pour distribuer l'eau avec une pression suffisante. La réserve incendie des Lamberts est opérationnelle (Exigée par le SDIS). Les travaux pour le traitement de l'eau (Traitement aux UV) devrait commencer sous peu. Le bâtiment de traitement sera construit à hauteur de "La Guinguette des pêcheurs", il devrait comporter une partie "turbinage" pour produire une partie de l'énergie pour le faire fonctionner. Les travaux d'électricité et de son de l'église sont terminés. Des devis sont en cours pour rénover le logement municipal situé au dessus de l'école. (Volets électriques).

En cette période très chaude, nous pouvons constater que le niveau des nappes phréatiques est au plus bas et que les sources qui alimentent notre réseau communal sont très impactées. Le Royans-Vercors n'est pas encore en "alerte sécheresse" ("en vigilance": arrêté préfectoral du 31 juillet 2020) mais ce n'est pas une raison pour gaspiller le précieux liquide. Les arrosages de pelouses sont interdits, les jardins doivent être arrosés avec parcimonie. Attendez la tombée de la nuit ou tôt le matin. Pensez à pailler vos cultures (cette technique limite l'évaporation). Le niveau des piscines individuelles doit être fait au strict minimum.

La végétation forestière est aussi en grande difficulté, les cultures sont très sèches et très facilement inflammables. **Attention tous les feux individuels sont interdits ...** Écobauche, feu au sol, barbecue proche des zones sensibles.

Nous comptons sur le civisme et la vigilance de chacun pour éviter le pire, la nature est précieuse, respectez la.

Dernière minute!

Le Pied de Nez

Au 225 avenue du Vercors à Sainte-Eulalie-en-Royans, il existe un lieu de vie aux multiples facettes. Au rez-de-chaussée se trouve une petite entreprise, la Brasserie des Petites Goulées, qui propose une bière appelée La Tangente, mais aussi un café associatif. A l'étage est un espace privé, habité en colocation.

Le café associatif Le Pied de Nez a été ouvert en 2016 par l'association Les Fous d'Royans. Il fonctionne entièrement sur le bénévolat et propose des ateliers d'échanges de savoirs et compétences, des concerts, spectacles et expositions. Les activités et événements y sont proposés à prix libre (chacun donne ce qu'il peut/veut), de façon à être accessible à tous. On y trouve aussi une zone de gratuité, où il est possible de prendre ou déposer librement vêtements et livres.

Le lieu est aussi ouvert à accueillir d'autres associations, que ce soit pour des réunions ou pour organiser des activités. En 2018, le marché de Noël du Pied de Nez avait été organisé avec l'association des parents d'élèves de Sainte-Eulalie-en-Royans. Des artisans du Royans et du Vercors étaient venus proposer leurs produits et un spectacle pour enfants avait été proposé dans l'après-midi. Ce fut un beau moment convivial et familial.

Nous espérons que d'autres collaborations locales telles que celle-ci puissent naître à l'avenir, pour que de beaux événements soient proposés à Sainte-Eulalie, dans nos locaux ou ailleurs.